

## Séance du 20 Février 2025

Date de la Convocation  
13/02/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 16

Présents : 12

Votants : 12

Votes

Pour : 12

Abstention : 0

Contre : 0

Date d’Affichage

24/02/2025

L’an deux mil vingt-cinq, le vingt février, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

**PRESENTS** : BRET Joël, GUERINEAU Chantal, PILLET Mireille, GILMAN Thierry, REMAUD Nadia, BIDEAU Bruno, GODET Jean-Philippe, GUIMIER Loetitia, MIGNE Céline, PATRON Gary, GAUVRIT Carole, PILLET Aurélien

**ABSENTS EXCUSES** : TESSIER Jean, BOURREAU Robert, LAUNAY Jean-Michel, TESSIER Fabien

M. Gary PATRON, conseiller municipal a été élu secrétaire de séance et Madame Céline CAILLAUD, Directrice Générale des Services est nommée secrétaire auxiliaire.

**Objet : LANCEMENT D’UNE ENQUETE PUBLIQUE POUR DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC AU LIEU DIT LA FORET ET AU LIEU DIT LA DAVIERE**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la voirie routière et notamment ses articles L 141-3 et R 141-4 à R 141-10 ;

Vu le Code des relations entre le public et l’administration et notamment ses articles R 134-3 et suivants ;

M. le Maire propose de mettre deux projets en enquête publique pour déclassement du domaine public vers le domaine privé de la commune.

- 1) Un chemin rural non cadastré au lieudit « La Davière » en vue d’une cession à un riverain
- 2) Une voie communale non cadastrée au lieudit « La Foret » en vue d’une cession à un riverain

Il est proposé au conseil municipal de lancer une enquête publique visant la désaffectation de l’usage public de ces emprises, à leurs déclassements et à leurs classements dans le domaine privé de la commune de Sain-Julien-des-Landes en vue de cession pour le chemin rural au lieudit « La Davière » et la voie communale au lieudit « La Foret »

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :**

- **APPROUVE** le lancement d'une enquête publique relative au déclassement en vue d'une cession d'un chemin rural non cadastré au lieudit « La Davière »,
- **APPROUVE** le lancement d'une enquête publique relative au déclassement en vue d'une cession d'une voie communale non cadastrée au lieudit « La Foret »,
- **AUTORISE** M. le Maire à mettre en place la procédure correspondante,
- **CHARGE** M. le Maire à prendre un arrêté nommant un commissaire enquêteur en précisant les dates de l'ouverture,
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder à l'arpentage des terrains,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte s'afférent au dossier.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jours, mois, an que ci-dessus

**Le Maire**  
**Joël BRET**



**Le secrétaire de séance**  
**Gary PATRON**

A blue ink signature, likely belonging to Gary Patron, is written on the page.